

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	16.06.2026	D55	1.1	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	AMENAGEMENT DU SITE LES NOBELS A FLERS CREATION D'UNE OPERATION DE TRAVAUX
--------------	--

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2026-5 du 09 avril 2026, reçue en sous-préfecture le 10 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité et notamment la délégation n° 4 ,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	16 JUIN 2026
Date de mise en ligne sur le site internet	16 JUIN 2026

Dans le cadre de sa politique d'aménagement communautaire, Flers Agglo effectue des travaux d'aménagement sur le site des Nobels à Flers.

Conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique relatives aux marchés publics de travaux, il convient d'acter une opération de travaux regroupant l'ensemble des marchés concourant à la réalisation de ce projet afin d'assurer une estimation globale et cohérente des besoins et de déterminer la procédure applicable.

Cette opération comprend l'ensemble des travaux nécessaires à l'aménagement des Nobels, notamment les travaux de voirie, réseaux, espaces publics, aménagements paysagers et équipements associés.

Le montant global alloué à la desserte des logements sociaux a été fixé à 25.000 € HT par logement soit une enveloppe de 450.000 € HT (540.000 € TTC). Il convient d'indiquer que tout dépassement de cette enveloppe (soit 25.000 € HT par logement) sera pris en charge par le bailleur.

Les marchés conclus à ce jour par Flers-Agglo pour cette opération sont les suivants :

Marchés passés à procédure adaptée pour la réalisation des travaux d'aménagement :

- Lot 1 : Voirie, réseaux d'eaux pluviales, réseaux souples, adduction d'eau potable, éclairage public : conclu avec l'entreprise BERNARD PREVEL pour un montant de 543.324,90 € HT.
- Lot 2 : Aménagement paysager, conclu avec la société OXALIS pour un montant de 68.419,51 € HT.

Le Président :

DECIDE de créer une unité opération de travaux afin de cumuler le montant des marchés publics conclus par Flers Agglo en vue de l'animation d'ateliers dans le cadre des actions culturelles.

Le Président,

Jérémy PREVOST

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20260616-D55-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2026
Publication : 16/06/2026